

Le mi-temps pédagogique et sportif, et la Suisse romande

Autor(en): **Jeannotat, Yves**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **23 (1966)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996175>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le mi-temps pédagogique et sportif, et la Suisse romande

Yves Jeannotat

Dans le numéro d'août de «Jeunesse forte, Peuple libre», j'ai tracé un bref historique du «Mi-temps Pédagogique et Sportif» en France, après m'être efforcé de mettre en relief l'inégalité de plus en plus marquée qui existe entre les sciences de la matière inerte au service desquelles l'homme est en train de mettre toutes les ressources de ses facultés spirituelles et intellectuelles, et les sciences des être vivants qui ne trouvent plus la place prépondérante qu'elles méritent, de sorte que le scientifique de ce vingtième siècle qui s'achève risque de voir son activité intellectuelle bloquée brusquement par le rétrécissement de ses fonctions vitales et l'amointrissement de ses capacités physiques. Les sciences de la matière inerte ne gardent, c'est certain, un sens, que si elles restent au service de l'homme, d'un homme physiquement sain, fort et dynamique, prêt à lutter efficacement contre les maladies de la civilisation. Nous avons vu combien la méthode du «Mi-Temps Pédagogique et Sportif», proposée par le Docteur Max Fourestier et expérimentée durant de longues années à Vanves et aux quatre coins de la France, répond favorablement à la recherche d'un moyen de protection simple et efficace: formule de laquelle doit sortir «un type humain équilibré physiquement, intellectuellement et moralement, donc bien armé pour affronter les rudes vicissitudes de la vie.»

Place de l'éducation physique dans nos écoles romandes

Je suis bien placé pour affirmer que les programmes scolaires que l'on impose à nos élèves, dès leur entrée à l'école primaire sont scandaleusement démenties. Que chacun s'attache à faire les comptes et on remarquera rapidement que l'écolier travaille, non pas proportionnellement, mais effectivement, beaucoup plus que l'adulte. Ceci à une époque de la vie où la croissance physique exige exercice et repos.

Notre jeunesse d'aujourd'hui est composée en majorité d'adolescents fatigués, tristes, vieillissants avant l'âge, d'aspect chétif et surtout dégoûtés du travail au seuil de la vie, dégoûtés de la vie au seuil de la majorité, dégoûtés de l'homme au seuil de la majorité. Or, la vie, don magnifique, est destinée, en dépit de lourdes contingences, au bonheur, et ce bonheur est d'autant plus complet que l'être est équilibré. On me donnera raison quand j'affirme qu'«il est aussi navrant de voir un brillant élément, un savant peut-être, incapable, par déficience physique, d'accepter certaines responsabilités professionnelles ou sociales et dans l'impossibilité de prendre part aux activités de personnes de son âge, qu'il est affligeant de se trouver en face d'un bel athlète par trop limité sur le plan intellectuel.» L'important est donc de trouver le bon milieu: la juste part distribuée par le canal de deux artères bien distinctes, contenant l'une la nourriture de l'esprit, l'autre celle du corps, lesquelles se rejoignent finalement pour former un heureux mélange: garantie de force, de savoir et de santé.

Or, les responsables de l'école, à tous les échelons de la hiérarchie, effrayés probablement par l'élargissement toujours plus considérable des connaissances humaines, acceptent sciemment ou inconsciemment d'ignorer les nécessités et l'urgence de l'éducation physique, au profit de la formation intellectuelle, pensant accorder, ainsi, au jeune individu, une chance accrue de réussite professionnelle. A première vue, leur intention est louable, mais après réflexion et étude, on se

rend compte qu'elle est fautive et non fonctionnelle. L'enfant en âge de scolarité qui, avant même sa dixième année, se voit journellement astreint à une immobilité de sept à huit heures auxquelles s'ajoutent encore une, voire deux heures de travaux à domicile, subit une tension nerveuse disproportionnée à ses possibilités de récupération. L'accumulation de toxines, de poisons, dans l'organisme et dans les différents tissus, accumulation due au manque d'oxygène et de mouvements, à une position du corps défectueuse, à un sentiment d'angoisse, aussi, devant la vie artificielle qu'on lui impose à l'encontre de la vie naturelle vers laquelle il se sent instinctivement appelé, engendre de nombreux troubles bien connus, source d'un absentéisme scolaire toujours plus important et d'une santé souvent brisée à la sortie de l'adolescence: épuisement nerveux, douleurs musculaires inexplicables, mauvaise circulation sanguine, altération de la respiration, déséquilibre statique, dérèglement des fonctions digestives, perte de l'appétit, constipation, migraine, que sais-je encore?

Nos enfants, pour satisfaire à des programmes inutilement surchargés doivent travailler, dès l'âge de dix ans, de quarante à cinquante heures par semaine, ce qui fait dire à Monsieur Dotrens que c'est là un obstacle absolument insurmontable à l'épanouissement de la nature humaine. Notre grand savant suisse poursuit: «Ce sera un des étonnements des générations futures de constater que la seule activité humaine qui, en plein vingtième siècle, est restée fermée à l'esprit scientifique et, par conséquent, à l'esprit du monde moderne, a été la pédagogie!»

L'«école heureuse» veut d'abord l'épanouissement du corps, ayant appris des médecins que l'action bienfaisante d'une éducation physique et sportive bien comprise ne s'exerce pas seulement sur les glandes endocrines, les articulations, les systèmes osseux et musculaire, la respiration, la digestion, mais également sur l'intellect.

«Il est des temps qu'il ne faut pas manquer». Cette remarque s'adresse aussi bien aux parents qu'aux éducateurs. La vie moderne, dans un monde où règnent le bruit, les trépidations, la fièvre, la hâte, la concurrence, exige des ressources physiques de plus en plus importantes. Le sport scolaire a pour premier devoir et pour but de préparer le corps à résister à cet assaut des forces négatives, à vivre sainement, à s'adapter rapidement, à tenir tête aux attaques de la maladie. «La santé ne s'apprend pas dans les livres!»

Un enfant, même s'il est premier de classe, sera vite la risée de ses camarades et on le tiendra facilement pour un anormal s'il se présente insuffisamment développé, maladroit, avec des tics et des gestes nerveux. Malheureusement, ce sont presque toujours ces enfants-là, auxquels il ne manque pourtant qu'un peu de maîtrise physique pour être heureux, qu'on cherche à dispenser des heures de gymnastique. Il n'est pas de parents pour dire: «Mon fils est faible en orthographe? Il faudra le dispenser des cours de français!» Mais il en est beaucoup pour dire: «Mon petit est si faible, si chétif! Pourquoi irait-il sur le stade puisqu'il n'est pas un athlète?» La salle de gymnastique et le stade, avant d'être des lieux de démonstrations et d'exploits, sont des terrains d'entraînement sur lesquels les écoliers, les plus faibles et les plus forts, ont leur place obligatoire, comme sur les bancs d'école.

A notre grande surprise, nous avons découvert, dans le canton de Vaud, deux maîtres d'école primaire qui, sans être professeurs d'éducation physique, ont com-

pris combien il est important que nos jeunes entrent dans la vie sains, forts et bien équilibrés, moralement, physiquement et intellectuellement:

Classe de Monsieur Lavanchy à la Tour-de-Peilz

Il y a quelques années, la presse romande avait activement cherché à faire connaître l'idée du «Mi-Temps Pédagogique et Sportif». Monsieur Lavanchy, jeune instituteur dynamique et avide de nouveautés positives, fut rapidement séduit par l'expérience de Vanves, réalisant immédiatement tout le bien que l'application de cette méthode d'enseignement pourrait apporter aux écoliers de chez nous aussi.

Après de longues démarches, il obtint enfin l'assentiment officieux des autorités, par l'intermédiaire de Monsieur Chambordon, Directeur des Ecoles. Dès lors, il put se donner corps et âme à son entreprise courageuse qui, sur la base des résultats enregistrés en France, était loin de ressembler à une aventure.

Monsieur Lavanchy poursuit, aujourd'hui encore, son œuvre, veillant à ce que ses élèves profitent équitablement de son enseignement, dans leur corps et dans leur esprit. Il travaille dans le calme et la tranquillité. Les autorités communales n'ont jamais émis de restrictions mais n'ont pas non plus, il faut bien le dire, apporté d'approbation officielle, en dépit des résultats entièrement positifs, obtenus en trois ans de persévérance. Les classes proposées à Monsieur Lavanchy par la Direction des Ecoles sont formées d'élèves de 11 à 13 ans; les classes étant prises globalement, sans tri et composées de filles et de garçons.

A la fin de chaque année scolaire, le maître a établi un bilan digne d'encourager l'élargissement du «Mi-Temps»:

- Le programme annuel intégral est terminé plus tôt qu'autrefois, bien que moins de temps soit consacré aux branches intellectuelles, et les examens s'avèrent bien meilleurs que ceux des classes que dirigeait Monsieur Lavanchy auparavant.
- On peut constater une diminution évidente de l'absentéisme pour cause de petites maladies courantes.
- Les élèves sont plus heureux, moins crispés, plus rayonnants et moins fatigués.
- Sur le plan physique, les enfants sont nettement plus alertes et plus vigoureux. L'augmentation du poids de même que l'amélioration de la capacité pulmonaire sont considérables: les élèves de Monsieur Lavanchy enlèvent régulièrement toutes les premières places et tous les challenges aux fêtes de la Jeunesse de fin d'année scolaire.

Et pourtant:

Le «Mi-Temps» tel qu'il est exercé à La Tour-de-Peilz est loin de répondre à toutes les exigences de sécurité indispensables à la réussite parfaite de la méthode:

- L'éclosion et les réactions physiologiques et caractérielles de la jeune fille et du jeune garçon suivant des critères très différents, il n'est pas favorable, à mon avis, de pratiquer le «Mi-Temps» sur des classes mixtes.
- L'absence de classe témoin enlève au procédé son caractère expérimental et la possibilité de tirer des conclusions précises et irréfutables, justifiant son emploi et encourageant les autorités à favoriser et à activer sa généralisation.

— De plus, il est impossible de suivre avec exactitude et intérêt l'évolution physiologique et le développement physique des jeunes écoliers sans la participation active d'un médecin directement intéressé à l'expérience et garantissant un contrôle périodique et mettant, ainsi, le maître à l'abri des difficultés que ne manquerait pas de lui valoir un accident ou un cas pathologique latent mais pratiquement impossible à détecter par le maître.

— Le fait que les classes de Monsieur Lavanchy, après une année (ou deux) de «Mi-Temps», doivent revenir à l'enseignement traditionnel, risque de dérouter maîtres et élèves. Les écoliers connaissent certainement un fort désenchantement mental et une grande insatisfaction physique qui influenceront sur la qualité de leurs études futures. Les maîtres non avisés peuvent, de leur côté, tirer des conclusions hâtives et injustifiées.

— L'éducation physique ne saurait être dissociée des règles fondamentales du maintien et de l'hygiène. Or, les élèves ne peuvent se doucher qu'irrégulièrement, ce qui supprime une bonne part du bien-être qui doit succéder à l'effort, et ce qui restreint l'apport effectif au capital santé.

— Il semble que les autorités devraient s'intéresser beaucoup plus activement à la méthode, puisqu'elle est positive et tend au bien des enfants. Il serait facile de remédier aux déficiences que je viens de mettre à jour.

Il ne resterait plus, alors, qu'à trouver le moyen de persuader le corps enseignant des bienfaits du «Mi-Temps, et certainement que plusieurs, ceux surtout qui ont la vraie vocation d'éducateur, adopteraient avec enthousiasme ce procédé moderne d'enseignement, celui-ci ne demandant pas nécessairement une spécialisation et, pratiqué comme à la Tour-de-Peilz et à Vevey, n'exigeant pas d'heures supplémentaires:

Tableau comparatif

Classe traditionnelle	Classe à «Mi-Temps»
29 leçons de 50 ou 60 minutes par semaine pour les branches dites intellectuelles et les branches spéciales.	30 leçons de 40 ou 50 minutes par semaine pour les branches dites intellectuelles et les branches spéciales.
3 leçons de 50 ou 60 minutes d'éducation physique.	De 7 à 8 heures de 60 minutes de sport et culture physique.
32 heures par semaine.	32 heures par semaine.

L'enseignement, préparé avec soin, et la plus grande attention des élèves due à leur fraîcheur physique, permettent d'absorber facilement la même matière en 40 ou 50 minutes, plutôt qu'en 50 ou 60 minutes. De toute façon, le programme reste rigoureusement le même et aucune branche dite secondaire (chant, dessin, etc.) n'est délaissée.

Classe de Monsieur Cottier à Vevey

L'essai du «Mi-Temps» à Vevey a, en réalité, précédé d'une année celui de La Tour-de-Peilz et si je me suis attardé à décrire celui de Monsieur Lavanchy, c'est justement parce que les imperfections d'organisation dues à un trop grand isolement et à des installations quelque peu précaires, sont plus sensibles.

A Vevey, c'est sur une intervention de Monsieur Schwab, instituteur, auprès du conseil communal, que la Municipalité accepta qu'une expérience soit tentée. En l'officialisant, les autorités participent plus directement à l'entreprise qu'à La Tour-de-Peilz. De plus, Monsieur Cottier, désigné pour diriger la classe expérimentale, s'est assuré les services d'un médecin qui contrôle très sérieusement les élèves au début et à la fin de l'année scolaire. Il est alors possible de tirer des comparaisons avec une classe témoin choisie à l'avance! De toute façon, les conclusions sont, ici aussi, absolument positives. Pour Monsieur Cottier, il n'y a plus aucun doute, le «Mi-Temps» est une solution d'avenir. C'est un moyen d'ouvrir nos adolescents à la vie qui sommeille en eux.

C'est le bien de l'individu qui justifie une plus large part accordée aux exercices physiques. L'école est le lieu idéal pour préserver, dans l'activité corporelle, le climat d'allégresse, de joie et d'enthousiasme sans lequel la vie elle-même perd son sens profond.

Le «Mi-Temps Pédagogique et Sportif» est donc possible en Suisse romande aussi: les deux exemples ci-dessus en sont la preuve évidente. Son application, nous l'avons vu, peut être adaptée aux exigences de l'endroit et des installations: l'essentiel est que nous sachions, nous, éducateurs, qu'il est de notre devoir de donner aux enfants qui nous sont confiés la substance qui fera d'eux des hommes heureux. Nous sommes un peu comme les jardiniers de leurs joies, de leur bonheur et de leurs réussites.

Quelques réflexions après le match de basketball «Suisse – Belgique» sur fauteuils roulants...

J. Chevalier

«Jeunesse forte, Peuple libre», qui s'intéresse à l'éducation physique, à la gymnastique, aux sports et aux jeux sous tous leurs aspects: technique, sociologique, voire philosophique, attache toute l'importance voulue au mouvement qui prend toujours plus d'ampleur dans notre pays, et qui tend à réintégrer dans le circuit normal les handicapés physiques grâce aux exercices corporels. C'est pourquoi il nous a paru indiqué de faire dans ces colonnes quelques réflexions à la suite d'une manifestation qui vient d'avoir lieu à Genève, et dont un des principaux mérites a été d'intéresser un public très dense, et de nombreuses personnalités à une cause qui mérite d'être soutenue et encouragée. Chaque année à cette époque, «Sport-Handicap Genève» met sur pied, en effet, une rencontre de basketball sur fauteuils roulants mettant en présence des équipes représentatives de tel ou tel pays. L'an dernier, à l'occasion du «Cours national de moniteurs pour handicapés physiques» ce fut l'équipe française qui vint à Genève, et — cette année — ce sont les Belges qui furent invités. Et ici, une première réflexion s'impose, et qui a trait à la controverse opposant les spécialistes qui estiment que les handicapés physiques doivent s'adonner à divers exercices corporels et aux jeux, en excluant la compétition... à ceux qui — au contraire — estiment que la compétition, sans être un but en soi, peut faire partie du programme technique appliqué aux intéressés. Or, nous sommes persuadé que tous ceux qui ont assisté à la rencontre «Suisse — Belgique» de Genève ont été convaincus que la compétition peut être un moyen puissant de redonner le goût de la vie et du mouvement aux diminués physiques.

Le jeu dans toute sa pureté !

Tout au long du match, fertile en rebondissements imprévus, il a été loisible de constater que les équipiers belges et suisses jouaient véritablement «pour jouer», avec tout ce que semblable confrontation pouvait leur apporter de joie pure. Que nous étions loin, au Pavillon des Sports à Genève, de ce qui dénature le sport, et des intérêts de tous genres qui — hélas! — marquent trop souvent des manifestations mettant en pré-

sence des hommes ayant toute leur intégralité physique. En bref, il est apparu que la compétition — pour autant qu'elle reste dans les limites compatibles avec les possibilités des pratiquants — peut tout naturellement être introduite dans l'activité sportive des diminués physiques.

Autre argument en faveur de telles compétitions, qui permettent d'extérioriser ce qui se fait en général en salle — avec peut-être un sentiment de claustration —, et cela face à un public qui est vite conquis, et qui n'a plus cette sorte de pitié à l'égard des handicapés physiques qu'il voit évoluer avec une mobilité et une adresse que beaucoup de «bien-pourants» pourraient leur envier.

Tout ceci nous évite — bien sûr — d'analyser les diverses phases de la rencontre à laquelle nous faisons allusion, pas plus que le résultat — vu sous cet optique — prend une valeur capitale. Disons toutefois que le résultat final fut de 22 points pour les Suisses et de 21 pour les Belges, encouragés par leur Consul général à Genève et une forte délégation de leur colonie. Mais disons également que le professeur Houssa, directeur de l'Institut de traumatologie de l'Université de Bruxelles, avait également fit le déplacement, et qu'il fut fêté comme il convenait par ses amis genevois et par la Municipalité. Il y eut d'ailleurs des souvenirs pour chacun, des fleurs pour les organisateurs, alors que le président du Conseil d'Etat genevois apportait à Sport-Handicap Genève les encouragements des autorités.

Oui, réellement la rencontre «Belgique — Suisse» sur fauteuils roulants, précédée d'un match de rollball Vaud — Genève, gagné par les Vaudois, valait la peine d'être organisée, pour toutes les raisons ci-dessus, et déjà l'on se demande quels seront les invités de l'an prochain!

Mais, en attendant, nous lançons une idée qui nous semble devoir être examinée avec bienveillance, et qui est la suivante: dans la vaste refonte de l'EPGS qui va nous amener à «Jeunesse et Sport» ne pourrait-on pas prévoir dans le programme varié qui s'élabore actuellement une branche touchant l'activité sportive des handicapés physiques?